

Séance du 10 mars 2009

Le dix mars deux mil neuf à dix neuf heures trente minutes, le conseil municipal de LEGNY s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Madame Sylvie JOVILLARD, Maire.

Etaient présents : Madame JOVILLARD, Messieurs VIEUX, PLASSE, MORIN, BERTY, Mesdames CATALA, AIRAULT, Monsieur DELESTRA, Mesdames SIMPSON, DUPORT, Monsieur Sylvain GROS.

Etaient présents : Mesdames SAUNIER, VIEUX
Etait excusée : Madame CORDIER

En présence des délégués du CCAS, Madame le Maire demande à Olivier Morin de présenter le bilan budgets 2008.

COMPTE ADMINISTRATIF 2008

CCAS	
FONCTIONNEMENT DEPENSES	FONCTIONNEMENT RECETTES
712 €	1.071 €

COMMUNE	
FONCTIONNEMENT DEPENSES	FONCTIONNEMENT RECETTES
217.442€	288.774€
INVESTISSEMENT DEPENSES	INVESTISSEMENT RECETTES
177.459 €	81.737 €
CUMUL DEPENSES	CUMUL RECETTES
394.901 €	370.511 €

Il est à noter :

- En Fonctionnement : Excédent 109.642 €
- En Investissement : Déficit 74.703 €

Après cette présentation d'Olivier Morin, il est procédé au vote des comptes 2008 par article pour le fonctionnement et par chapitre pour l'investissement. Acceptation à l'unanimité des membres présents.

PRESENTATION DU BUDGET 2009

CCAS

Peu de modification par rapport à l'an passé pour le budget 2009, si ce n'est une augmentation de 200 euros pour l'aide alimentaire souhaitée par Mme le Maire en prévision de la situation économique qui peut toucher plus d'habitants qu'actuellement.

BUDGET COMMUNAL 2009

Olivier Morin poursuit sa présentation avec le budget 2009 :

Fonctionnement :

- Dépenses : 349.340 € dont viré à la section d'investissement 98.002 €
- Recettes : 314.401 €

Soit un écart négatif de 34.939 € couvert par la quote-part du résultat de fonctionnement 2008 repris.

Investissement :

- Dépenses : 255.800 €
- Recettes : 330.503 € dont Quote-part du résultat de fonctionnement 2008 de 74.703 €
Soit un écart positif à corriger des restes à réaliser Dépenses 24.226 € et Recettes 40.036 € ;
ce qui permet de couvrir le résultat négatif de 2008 après prise en compte des restes à réaliser soit 90.513 €

Investissements : sont prévus dans cette rubrique au titre de l'année 2009 :

Création d'un passage piétons protégés aux Ponts Tarrets	84271 €
Extension de la halle	81.600 €
Achat terrain pour extension école	21.000 €

Il est signalé que l'ensemble de ces investissements se fait sans recours à l'emprunt, ni augmentation du taux communal d'imposition.

Par ailleurs, Mme le Maire rappelle au conseil l'obtention de la subvention parlementaire de 30.000 euros qui va permettre d'anticiper à hauteur du même montant les travaux de l'extension de l'Ecole.

Le budget total s'équilibre à 719.879 € représenté en :

- Fonctionnement : 349.340 €
- Investissement : 370.539 €

Après vote, ce budget est accepté à l'unanimité par article pour le fonctionnement et par chapitre pour l'investissement.

QUESTIONS DIVERSES

- Mme le Maire informe le conseil de la demande faite par les représentants du Contrat de Rivière lors d'un bureau des Maires de la CCPBO pour prévenir au mieux les risques inondations ; il est souhaité que chaque commune désigne un correspondant qui ira mesurer régulièrement sur l'échelle des crues la montée des eaux en cas de fortes pluies. Michel Vieux se propose d'être ce correspondant.